

Règlement particulier du tournoi

Jeunes et vétérans des t'amis de Martignas,

les 26 et 27 octobre 2019

1. Le juge arbitre du tournoi sera Régis Sicart.
2. Ce tournoi est national et se déroulera conformément au règlement de la F.F.B.a.D. des compétitions. Toute inscription à ce tournoi entraîne l'entière acceptation du présent règlement.
3. Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la F.F.B.a.D. Les joueurs vétérans non classés ou classés N, R, D et P pourront s'inscrire au tournoi du BCMJ. Les joueurs poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors non classés ou classés N, R, D et P pourront s'inscrire au tournoi du BCMJ.
4. Les tableaux proposés seront les suivants :
 - Doubles Hommes, Doubles Dames et Doubles mixte pour les vétérans.
 - simples pour les poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors. Pour les simples, les tableaux seront constitués par catégories d'âge. Les joueurs ne peuvent donc s'inscrire que dans leur catégorie d'âge.

Le samedi aura lieu les tableaux de double homme et double dame vétérans ainsi que les simples poussins et benjamins. Le dimanche aura lieu les tableaux de double mixte vétérans ainsi que les simples minimes, cadets et juniors.

5. Tous les tableaux se joueront en poules puis par élimination directe. L'organisateur se réserve le droit de regrouper les catégories ou modifier les tableaux, en accord avec les juges arbitres, pour le bon déroulement de la compétition. Suivant le nombre de paires, les tableaux vétérans seront répartis entre vétéran-, vétéran et vétéran+. Si le nombre de participants dans un tableau est inférieur ou égal à trois, l'organisateur se réserve le droit de regrouper ce tableau avec le tableau de la série immédiatement supérieure ou inférieure. Les participants seront répartis dans les tableaux selon leurs niveaux de jeux établis à partir de leurs classements par CPPH au 12 octobre 2019. Le classement d'une équipe est calculé sur la base de la moyenne du CPPH des 2 joueurs composant cette équipe.

Tous les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points, conformément aux règles de scoring.

6. Le nombre de participants sera limité à 130 joueurs.

En cas de surnombre, les critères appliqués seront dans cet ordre, les suivants :

- Les inscriptions non complètes seront refusées ;
- La date d'arrivée des fiches d'inscriptions complètes.

7. La date limite de réception des inscriptions est le 17 octobre 2019, le cachet de la poste faisant foi. Le tirage au sort des poules sera effectué le samedi 19 octobre 2019. Les désistements après cette date, ne seront pas remboursés s'ils ne sont pas justifiés.

Les frais d'inscriptions s'élèvent à **14,00 €** pour un tableau et à **20,00 €** pour 2 tableaux. Toute inscription non accompagnée de son règlement sera considérée comme incomplète.

8. Les volants sont à la charge des joueurs et le volant officiel pour la compétition est : le Babolat n° 2 pour les N, R, D et P et le Babolat Cup pour les NC.

9. L'arbitrage s'effectuera en auto arbitrage dans les poules.

10. Les matchs devront commencer 3 minutes après l'appel des joueurs sur le terrain, passé ce délai tout joueur absent pourra être déclaré forfait par le juge arbitre. Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 minutes.

11. Pendant le match, un volant touchant le plafond ou un autre obstacle suspendu sera remis une fois au service avant d'être déclaré faute et sera déclaré faute en cours d'échange.

12. Le présent règlement sera affiché dans la salle.